

Jura : écriture et florilège

Autor(en): **br**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-286827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

enfance. Mais on ferme les yeux. Encore le résultat du patriarcat.

Battantes, actives, ces deux femmes ont elles-mêmes été victimes d'agression. L'une d'elles dit aujourd'hui: «*L'inceste rend les femmes folles, une folie soigneusement enfouie qui ronge votre vie.*»

Elles se sont retrouvées et, aujourd'hui, l'idée est de rencontrer d'autres victimes, afin de parler, de se reconnaître, d'admettre leur peur, et surtout de briser l'abominable silence. Plus tard, il faudra créer des contacts, organiser un réseau d'échanges au-delà de l'anonymat. Les Suisses alémaniques ont déjà fait des pas dans ce sens. Courageuse initiative que les deux Neuchâteloises ont la ferme intention de suivre en créant un Groupe d'échange et d'entraide.

Pour l'instant, elles tâtent, cherchent. Pas encore de structure définie, elles ont fait le pas et ne demandent qu'à être contactées. Car même l'administration compétente neuchâteloise a refusé d'entrer en matière avec elles! «*Nous devons donc tout créer de nos mains, et seules*» conclut l'une des deux femmes du groupe.

Groupe d'entraide, case postale 113, 2035 Corcelles.

Tessin

Programme Egalité 94

(Ih) – La déléguée à l'égalité du Conseil d'Etat tessinois, Marilena Fontaine, vient de présenter à la presse le programme de la Commission consultative aux questions féminines pour l'année 1994. La Commission, présidée par la députée PDC Chiara Simoneschi-Cortesi, va s'appliquer à analyser les diverses conventions collectives, à promouvoir dans les écoles une réflexion sur le thème «famille-femme-égalité», à étudier des mesures positives pour les jeunes filles et les femmes dans le domaine de la formation et, avec la collaboration de l'Office de recherche sur l'éducation, à approfondir les problèmes que rencontrent les jeunes filles dans leur formation. Elle va également mettre sur pied, au

mois de novembre, un important forum sur la condition féminine. Expositions, débats, séminaires sont d'ores et déjà prévus dans les salles de Castelgrande, à Bellinzona.

L'analyse des conventions collectives se rattache au PNR 35 (Programme national de recherche). Elle se concentrera sur une cinquantaine de contrats et de règlements d'entreprise, afin de mettre en lumière les discriminations salariales et d'analyser les mesures prises pour la protection de la maternité. Elle s'attachera à déterminer quelle est la compatibilité entre productivité et charges familiales, du point de vue de la carrière et enfin de la protection de la personnalité de la femme.

Le groupe de travail «école et famille» vient d'organiser, entre autres, une exposition de dessins de Pat Carra, une dessinatrice humoriste italienne bien connue. L'exposition sera proposée aux écoles afin de rompre avec les images traditionnelles de répartition des rôles et de stimuler une vision sociale égalitaire.

La Commission, composée de 16 personnes issues de différents milieux socio-culturels du canton, est chargée par le Conseil d'Etat d'étudier la base légale d'un bureau de l'égalité. Dans les tiroirs poussiéreux du Grand Conseil se trouve toujours la motion de la députée socialiste Carla Agustoni. Elle demande la création du Bureau de la condition féminine, initiative inspirée par le mouvement des femmes. Deux voies pour un même but? L'avenir nous le dira.

Jura

Violence(s)

(br) – Dossier choc que le dernier numéro d'*Inform'elles*, le bulletin d'information du BCF (Bureau de la condition féminine) du canton du Jura. Consacré à la violence contre les femmes, avec une première page en forme d'éditorial et de réflexion sur la violence, signée de la ministre de l'Education, Odile Montavon, le dossier d'*Inform'elles* aborde la violence sous ses différents aspects: les différents types de violence contre les femmes:

couple, harcèlement sexuel, violence verbale, structurelle et économique; il offre ensuite une série de témoignages puis aborde les statistiques, en Suisse et dans le Jura, où peu de plaintes sont en général déposées. Les auteurs du dossier n'applaudissent pas pour autant: si les services sociaux n'enregistrent pas de plaintes, on peut raisonnablement en déduire que le silence est de rigueur pour un sujet qui malheureusement reste largement tabou. De plus, le Jura n'a pas de structure prévue pour accueillir les victimes de la violence. Témoin, cette anecdote que rapporte le premier lieutenant de la police cantonale Edgar Theurillat: «*Il y a quelques années, dans un village jurassien, une femme s'est sauvée de chez elle en chemise de nuit pour se réfugier au poste de police. Comme elle avait trop peur de retourner dans son foyer, je l'ai installée à la maison, sur le canapé, l'appartement par chance se trouvant dans le même immeuble que le poste de police. Le lendemain, toujours affolée, elle n'a pas voulu rentrer, je l'ai donc emmenée chez ma sœur!*»

Le Centre Solidarité Femmes qui s'est ouvert à Bienne en 1993 a prouvé la nécessité d'une structure d'accueil pour les femmes brutalisées par leur conjoint. La responsable du BCF, Marie-Josèphe Lachat, est persuadée que les femmes se taisent parce qu'elles savent que les pouvoirs publics n'ont aucune solution à leur proposer.

Le quatrième volet du dossier est plus technique: outre une bibliographie, il définit une politique globale de lutte contre la violence à l'égard des femmes. Il rappelle les termes d'une déclaration du Conseil de l'Europe signée l'an dernier à Rome à ce sujet. On y aborde les aspects juridiques, judiciaires, politiques du problème. On y rappelle également les mesures prises en Suisse sur l'aide aux victimes de violences. Enfin se pose la question: que faire dans la Jura, au regard des mesures proposées par le Conseil de l'Europe?

Cette question ramène le lecteur aux propositions de la ministre Odile Montavon, qui s'engage à intervenir dans les écoles, l'éducation étant l'un des piliers les plus importants

pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, de même qu'une large information au public. «*Je m'engage*, écrit la ministre de l'Education, à instaurer au niveau cantonal une politique globale de lutte contre les violences.» Vaste projet, car nul n'ignore plus aujourd'hui que la violence contre les femmes touche à un tabou de société, passant par les restes du patriarcat, lequel autorise la domination d'un être sur l'autre, avec tous les excès qui en découlent.

Pour recevoir *Inform'elles*: BCF, Moulins 19, 2800 Delémont, ou tél. (066) 22 98 66.

Jura

Ecriture et florilège

(br) – Qui n'a pas rêvé d'écrire? Mettant le rêve à portée de plume, deux Juras-siennes créaient en 1988 le premier Florilège féminin de leur région. Il était édité en 1989. Depuis lors, Florilège est devenu une petite maison d'édition à Porrentruy, qui favorise l'imagination féminine, tout en précisant que l'ambition n'est pas de faire de la littérature.

En 1989, dix-neuf écrivaines avaient répondu à l'appel. Encouragées, les Juras-siennes ont ensuite édité *L'ouvre-lettres*, des nouvelles de Madeleine Tendon, et en 1992 un recueil de poèmes d'Elsa François *J'y crois dur comme terre*.

Florilège a remis ça, courageusement, malgré les difficultés que rencontre le livre. Elles viennent de sortir le deuxième cahier Florilège ouvert à toutes les plumes de sexe féminin.

L'ouvrage s'intitule *Quelque Chose d'Elles*. Avec un avant-propos de la journaliste et éditrice Anne-Marie Steullet, de Moutier, ce nouveau Florilège compte vingt-deux femmes, qui ont rédigé 135 pages de poésie et de prose de qualité fort diverse. Les textes sont accompagnés d'illustrations.

Voici donc un recueil qui sert de lien d'amitié entre des femmes de générations et de milieux différents. Et puis, pour une fois, le Jura ne se confine pas dans ses frontières: il s'ouvre aux Juras-siennes d'ailleurs, telle Monique Ledermann, émigrée des Franches-Montagnes au Canada.

Certes, les écritures de Florilège 1994 sont inégales. Elles laissent parfois sur sa faim, elles ont des maladresses... Elles rêvent également quelques perles en gestation. Ces textes parlent d'amitié, d'amour, ils se veulent contes ou témoignages. On y sent la vibration de celles qui prennent la plume pour soulager «quelque chose d'elles». Quelques-unes pourraient sans doute un jour approfondir ce gouffre à surprises qu'est la littérature.

Florilège 94 mérite un arrêt. On essaiera de passer par-dessus l'affreuse couverture violacée, pas même assez kitsch pour amuser les amateurs de vrai kitsch baroque.

Aarau

Le soleil des femmes

(sj) – La journée des femmes était placée sous le signe du soleil: printemps prématuré et spectacle peu habituel pour un canton à la réputation rétrograde. Banderoles et slogans féministes, ballons couleur lilas à la main, quelque 1500 femmes ont défilé dans les rues de la capitale argovienne, accompagnées des chansons du Chœur des femmes de Magda Vogel. Le 5 mars dernier, une poignée de féministes argoviennes, issues du groupe politique Frapoli, et soutenues par l'organisation nationale de femmes Ofra, avaient invité leurs collègues de toute la Suisse à fêter cette journée internationale à Aarau.

«Femmes, revendiquez vos droits!» tel était le thème de la manifestation. Dans la salle du Grand Conseil argovien, les oratrices n'ont pas manqué de suivre cet appel. Dans un discours longuement applaudi, la conseillère nationale Margrith von Felten a fait le point de la situation des droits de la femme, tant au niveau national qu'international. «On ne pourra jamais parler de progrès au niveau des droits de la personne humaine tant que l'on ne critiquera pas le code familial» a souligné entre autres la juriste bâloise. Anni Lanz, du Conseil des femmes en politique extérieure, s'est attaquée à une autre inégalité inacceptable: la nouvelle loi sur les étrangers (et les étrangères!) crée une législation à deux vitesses. Elle a

appelé à dire non à la discrimination envers les étrangères comme envers les Suissesses. Christine Goll, conseillère nationale élue sur la liste FraP de Zurich, appelait au soutien de l'initiative des quotas; non pas comme une solution miracle des problèmes de discrimination (qui, de l'avis de toutes les oratrices, va s'accroissant), mais comme un moyen nécessaire de rendre visibles les femmes en politique et de leur accorder l'influence correspondant à leur nombre.

A l'unanimité, les femmes réunies à Aarau se sont prononcées en faveur de la mise en vigueur immédiate d'une loi sur l'égalité digne de ce nom. A l'unanimité également, elles ont voté une résolution de protestation contre l'arrestation des parlementaires kurdes en Turquie, avec, parmi eux, la seule femme, Leyla Zana.

Les structures culinaires de l'organisation ont failli s'écrouler devant l'afflux des participantes à la fête de clôture de la journée. Marianne and me, Trugschluss et le Chœur des femmes ont amusé ce rassemblement féministe jusque tard dans la nuit.

Berne

Deux oasis

(nh) – A Bienne, depuis un an, les femmes victimes de violence et leurs enfants ont enfin un endroit où se réfugier. Le foyer d'accueil de Solidarité Femmes et son centre de consultation ont en effet ouvert leurs portes en février 1993. Gérés par des femmes, ces deux services s'adressent à celles qui veulent échapper à la violence, à celles aussi qui, en situation de crise, désirent pouvoir réfléchir et trouver une nouvelle issue à leur détresse.

Après une année de fonctionnement, toutes les institutions sociales de la région sont unanimes à soutenir le groupe Solidarité Femmes. Car, soulignent-elles, il répond à un besoin. A l'instar de ce qui se fait déjà à Genève, Solidarité Femmes de Bienne est composé de deux volets bien distincts: un centre de consultation, lieu d'accueil, d'information et d'échanges, et un foyer qui

héberge en moyenne huit personnes par jour, femmes et enfants confondus.

La maison d'accueil de Solidarité Femmes représente une solution temporaire pour les femmes en situation de crise ou de besoin. C'est ce que prouve du reste la moyenne des séjours enregistrés jusqu'ici, qui s'échelonnent entre un jour et quatre mois et demi. L'hébergement est payant: il coûte 35 francs par jour et par adulte domicilié dans le canton (17 fr. 50 par enfant). Aussi, l'autofinancement du centre et de la maison se monte-t-il à 22,5% du budget total pour 1993. En ce qui concerne l'année présente, le canton de Berne assurera la prise en charge de certains frais supplémentaires, à raison de 20 000 francs. C'est une bonne nouvelle pour les responsables de Solidarité Femmes étant donné que, pour équilibrer les comptes 1992 et 1993, elles ont épuisé leurs réserves. Cela signifie aussi que pour 1994 le groupe devra recueillir par lui-même plus de 10 000 francs pour assurer la pérennité de son projet.

Adresse de contact: Centre de consultation Solidarité Femmes, rue de la Gare 36, à Bienne. Tél. (032) 22 03 44. Les dons peuvent être versés au CCP 25-9042-1.

Zurich

Trois pas en avant

(aml) – La brise bénéfique de l'«effet Brunner» continue de souffler dans les élections. La ville de Zurich s'est réveillée au lendemain du 6 mars avec trois femmes élues à l'Exécutif, qui compte neuf membres, et 47 femmes élues au Législatif fort de 125 personnes (47,6%), alors qu'elles étaient 663 candidates (45%). D'une façon générale, dans le canton les femmes continuent de progresser.

Parallèlement, les démocrates du centre de Christoph Blocher ont le vent en poupe. Leur propagande musclée contre «les gentils et la gauche», à défaut de propositions constructives a apparemment touché la cible. A noter en passant que les stratégies de l'UDC, sensibles à l'«effet Brunner» avaient disposé leurs candidates en bonne place. Ce qui a pourtant laissé de marbre les électeurs de la

base qui leur ont nettement préféré des hommes.

A l'Exécutif de la ville de Zurich, Kathrin Martelli, radicale, femme au foyer mais qui fut aussi présidente du Parlement de la ville, a créé la surprise en passant devant la «femme forte» du gouvernement, la municipale socialiste Ursula Koch, laquelle a dû payer pour son franc-parler et les décisions impopulaires qu'elle a prises dans le domaine de l'aménagement urbain. Troisième femme élue, Monika Stocker, écologiste, ancienne conseillère nationale qui s'était engagée à fond pour la réussite de la session des femmes à Berne en février 1991, à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération. Les augures la donnent gagnante pour succéder à Emilie Lieberherr à la direction des Affaires sociales. Une quatrième femme a manqué de moins de 200 voix d'entrer à l'Exécutif, la socialiste Vreni Hubmann, qui dirige la section Zurich ville de l'Union syndicale suisse et qui fut aussi présidente du Législatif. A Winterthour, une femme entre pour la première fois à l'Exécutif, la socialiste Aurelia Favre.

Qui s'en étonne encore: les femmes sont plus nombreuses à gauche qu'à droite. Au Parlement de la ville de Zurich, 25 mandats sur les 43 détenus par le groupe socialiste reviennent à des femmes; le FraP (Frauen macht Politik) détient 5 sièges; les écologistes 5 dont 2 pour les femmes; l'Alliance des indépendants, 7 (4 aux femmes); radicaux (28 sièges) et démocrates-chrétiens (10) comptent 20% de femmes; l'UDC (19) n'en alloue que 2 aux femmes. La Liste alternative de gauche (2), le Parti évangélique populaire (2) et les Démocrates suisses (4) ne font aucune place aux femmes.

Erratum

Si la photo de Catherine Cossy figurait dans l'article en pages 18-19 du numéro de mars 94 «Où sont les cheffes fédérales», c'est bien sûr parce qu'elle se trouve à la tête du Service d'information du département de Ruth Dreifuss.